

Réf: Dossier 202437

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CANARI EXPERTISE COTE D'IVOIRE » en abrégé « CANARI EXPERTISE-CI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,
Lot 619, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 22 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CANARI EXPERTISE COTE
D'IVOIRE » en abrégé « CANARI EXPERTISE-CI »

Objet : BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS ; TRANSPORT ;
LOGISTIQUE ; DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet
social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,
Lot 619, Ilot 01

Dirigeant(s) M KOUASSI ARISTIDE EZECHIEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03914 du 04/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27458/GTCA/RC/2023 du 04/04/2023

